

Marie de Montbel
Conseillère Municipale
Hôtel de Ville
78210 Saint-Cyr l'Ecole

Bernard Debain
Maire
Hôtel de Ville
78210 saint-Cyr l'Ecole

Saint-Cyr l'Ecole,
le 02 juillet 2010.

Objet : manifestation des parents d'élèves de l'Ecole Romain Rolland

PJ : articles de journaux et article sur la santé publique du code des collectivités territoriales ainsi que CR des conseils d'école.

Copie :

Monsieur Luc Chatel – Ministre de l'éducation nationale
Madame Anne Boquet – Préfète des Yvelines ;
Monsieur Jean-Michel Fourgous – Député UMP des Yvelines (11^e
circonscription) ;
Madame l'Inspectrice d'Académie ;
Madame Valérie Hours – Déléguée parent d'élève de l'école ;
Monsieur Le Gall – Directeur de l'école Romain Rolland ;
Monsieur Claude Vuillet – Conseiller Général ;
Madame la Déléguée territoriale des Yvelines de l'Agence Régionale de
Santé ;
Mesdames et Messieurs les élus de Saint-Cyr l'Ecole ;

Monsieur le Maire,

Jeudi 1er juillet 2010, une manifestation des parents d'élèves de l'école Romain Rolland s'est tenue devant l'Hôtel de Ville composée de parents en colère, d'élus d'opposition à votre municipalité et des journalistes.

Vous étiez au courant de cette manifestation par la presse, cf l'article joint du Parisien du 30/06/10.

Vous avez reçu une délégation de parents d'élèves et d'élus afin d'écouter leur colère et leur demande. La presse était présente dans la salle du conseil. Vous étiez accompagné de votre adjoint Mr Edmond Grondin et de votre adjointe Mme Araneder (déléguée aux affaires scolaires). Etaient présents également Mme Lucchini et Mr Génipa, respectivement en charge des affaires scolaires et périscolaires et de la communication.

Les parents d'élèves exprimaient leur colère, leur inquiétude et leur désarroi face au problème de sanitaires défectueux qui auraient dû être réparés depuis très longtemps (demande qui date d'au moins 5 ans) compte tenu de l'ancienneté des locaux.

Vous avez expliqué dans un premier temps que vous ne pouviez pas engager les travaux prévus à cette école car l'appel d'offres que vous aviez lancé était resté infructueux, que ces travaux de réfection étaient estimés autour de 50 000 euros d'après vos services techniques et que la seule entreprise qui aurait répondu à votre appel d'offres estimait ces travaux à 100 000 euros. Aussi privilégiant les économies budgétaires, vous avez choisi de reporter ces travaux dans l'attente de nouveaux devis.

Seulement ces travaux étaient très attendus par les parents d'élèves et le personnel de l'école ainsi que les enfants, dans un souci d'hygiène, de confort et surtout de sécurité car ils fréquentent l'école au quotidien et sont conscients des dangers qui peuvent arriver.

Mme Araneder s'était engagée (elle l'a répété lors de cette réunion) à ce que ces travaux soient effectués rapidement (soit été 2010, cf CR du conseil d'école du 05/02/09) et lors du conseil d'école du 11/06 dernier (cf CR du conseil) elle avait visiblement changé de discours et a expliqué que ces travaux allaient être reportés à l'été 2011.

En conséquence de tout cela, des fuites importantes s'échappent des canalisations, des odeurs très fortes et l'insalubrité règnent en maître dans l'école, malgré le travail des personnes en charge du ménage qui cherchent avec beaucoup d'application à soigner cet endroit tant qu'elles peuvent. Les enfants n'utilisent donc pas ces toilettes, et à part quelques toilettes à l'étage, 6 toilettes pour 345 enfants qui restent toute la journée à l'école, la situation est désastreuse et surtout dangereuse car elle met la santé des enfants en danger.

Votre réponse a été que vous alliez faire ces travaux de réparation provisoire, pour pallier à ce problème avant d'effectuer les grands travaux de fond attendus.

Vous avez donné rendez-vous aux parents d'élèves la dernière semaine d'août pour constater les réparations. Nous serons présents lors de cette réunion et nous en informerons l'agence régionale de Santé afin qu'elle puisse rendre compte de son diagnostic.

Les parents d'élèves ne vous font plus confiance, ils vous l'ont dit, ils veulent des actes et non des paroles, et pour ma part en tant qu'élue de la commune, je souhaite avertir les services administratifs et les politiques du peu de cas que vous faites des enfants de la commune, qui doivent subir par temps de chaleur insupportable ce manque total d'attention et de soin que vous êtes dans l'obligation de prodiguer en tant qu'édile de la commune.

Alors que vous prônez dans le magazine de la ville, je vous cite : « ...Sans pour autant remettre en question la qualité des prestations rendues aux familles...Bien au contraire » St Cyr magazine de février 2010 « Budget 2010 – Priorité aux familles ».

C'est une question de santé publique et vous devez être tenu responsable des maladies que pourraient contracter les enfants à cause des conditions dans lesquelles vous les obligez à travailler car l'école est obligatoire, Monsieur le Maire !

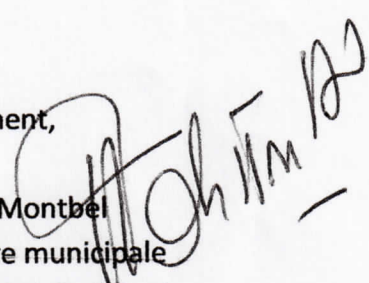
Je souhaite qu'un compte rendu des services d'hygiène soit rendu public et que vous preniez toutes les dispositions nécessaires d'urgence afin que les réparations soient effectuées dans le strict respect de la légalité et que vous informiez les parents d'élèves et le personnel enseignant au fur et à mesure des travaux qui seront en cours de même que vous en informiez tous les élus.

Je suis sûre que vous comprendrez l'urgence de la situation et que vous allez tout mettre en œuvre pour remédier au plus vite à cette grave situation car si elle ne s'améliore pas à la rentrée, elle pourrait générer alors des poursuites judiciaires à votre encontre conformément à l'article L.1421-4 du code de la santé publique et les articles L.2542-1 du code général des collectivités territoriales (extrait copie jointe).



Valérie HOUES
Délégué FCPE
Ecole Romain Rolland
St Cyr l'Ecole

Cordialement,



Marie de Montbel
Conseillère municipale
Ville de Saint-Cyr l'Ecole

Liens : <http://www.closermag.fr/actualite/view/192881/Histoires-Vecues/Dernieres-News/France-des-ecoliers-malades-a-cause-de-la-saete-des-toilettes-de-leur-ecole/%28comments%29>true>

<http://www.20minutes.fr/article/582383/Societe-Des-parents-manifestent-contre-l-insalubrite-des-toilettes-a-l-ecole.php>

<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/yvelines-les-ecoliers-de-romain-rolland-redoutent-d-aller-aux-toilettes-30-06-2010-983271.php>

<http://www.famili.fr/les-ecoliers-ont-peur-d-aller-aux-toilettes,362,75307.asp>